

Version Française

Composites bois-plastiques (WPC) - Partie 3 : Caractérisation des produits en WPC

Holz-Polymer-Werkstoffe (WPC) - Teil 3: Beschreibung von
WPC- Erzeugnissen

Wood-plastics composites (WPC) - Part 3: Characterisation
of WPC products

La présente Spécification technique (CEN/TS) a été adoptée par le CEN le 29 décembre 2006 pour application provisoire.

La période de validité de cette CEN/TS est limitée initialement à trois ans. Après deux ans, les membres du CEN seront invités à soumettre leurs commentaires, en particulier sur l'éventualité de la conversion de la CEN/TS en Norme européenne.

Il est demandé aux membres du CEN d'annoncer l'existence de cette CEN/TS de la même façon que pour une EN et de rendre cette CEN/TS rapidement disponible. Il est admis de maintenir (en parallèle avec la CEN/TS) des normes nationales en contradiction avec la CEN/TS en application jusqu'à la décision finale de conversion possible de la CEN/TS en EN.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire		Page
1	Domaine d'application	4
2	Références normatives	4
3	Caractérisation des produits en WPC	5
Annexe A (informative) Modèles de fiches techniques		7

Avant-propos

Le présent document (CEN/TS 15534-3:2007) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 249 "Plastiques", dont le secrétariat est tenu par IBN.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence

La CEN/TS 15534 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Composites bois-plastiques (WPC)* :

- *Partie 1 : Méthodes d'essai pour la caractérisation des matériaux WPC et des produits en WPC*
- *Partie 2 : Caractérisation des matériaux WPC*
- *Partie 3 : Caractérisation des produits en WPC*

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus d'annoncer cette Spécification technique : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.